



« La voix des PME en Europe »

Communiqué de Presse

POUR PUBLICATION IMMEDIATE

Conseil social informel : l'UEAPME souligne le besoin d'une approche globale qui permette de lutter activement contre le travail non déclaré

Bruxelles, le 10 juillet 2003. A l'occasion de la rencontre informelle de la Troïka des ministres des Affaires sociales à Varese, aujourd'hui, l'UEAPME, l'association européenne des petites et moyennes entreprises s'est fortement réjouie que la lutte contre le travail non déclaré fasse partie des 5 priorités de la Présidence italienne en matière sociale. L'UEAPME a proposé l'adoption d'un « policy mix » adapté pour combattre le travail non-déclaré.

Les petites entreprises notamment dans le secteur des services à forte intensité de main d'oeuvre sont les principales victimes du travail au noir, qui crée d'importantes distorsions de concurrence et met à mal les systèmes de protection sociale. A ce sujet le Secrétaire Général de l'UEAPME **Hans-Werner Müller** a rappelé "qu'il est absolument nécessaire de mettre en place une combinaison adéquate de politiques fiscales et sociales ». De plus, il a insisté en disant que « les contrôles et la répression sont des méthodes dépassées et peu efficaces pour faire face à ce phénomène".

Pour ce qui concerne les aspects fiscaux du policy mix, l'association européenne des PME propose une réduction générale des charges fiscales, notamment la baisse de la TVA pour les activités à forte intensité de main d'œuvre, ainsi qu'une réduction des coûts non salariaux qui pèsent sur les petites entreprises pour embaucher de nouveaux travailleurs.

Concernant la dimension sociale, L'UEAPME soutient l'objectif principal de moderniser la protection sociale grâce à une meilleure articulation entre inclusion sociale, soins de santé et pensions, ainsi que la volonté de simplifier et de rationaliser l'ensemble du processus. Toutefois, pour l'UEAPME l'objectif de "renforcer l'attrait financier du travail" (make work pay) et donc de revoir les systèmes d'imposition et allocation constitue un élément central de cette modernisation de la protection sociale pour également favoriser l'augmentation du taux d'emploi. En effet, parmi les méthodes pour rendre l'économie légitime plus attrayante, l'UEAPME propose de revoir les systèmes de protection sociale et en particulier le système d'allocation de telle sorte que les personnes actives dans l'économie informelle ne puissent pas en parallèle profiter des bénéfices du système de protection sociale.

Concernant la dimension régionale, l'UEAPME en appelle au respect du principe de la différenciation salariale en fonction du niveau de la productivité régionale. Cela doit permettre d'éviter que les régions les plus pauvres n'aient recours au travail non-déclaré pour combler l'écart avec les régions les plus développées. C'est pourquoi l'UEAPME considère que ce principe doit être combiné avec des mesures pour améliorer la productivité comme, des investissements en matière d'infrastructures afin de réduire cet écart entre les régions riches et les régions pauvres.

***** FIN *****

Remarque pour les éditeurs: Pour plus d'information, veuillez contacter Liliane Volozinskis au numéro +32 2 285 0720

Raphael Anspach, Press officer
Tel: +32 2 230 7599/ Fax: +32 2230 7861
Email: pressoffice@ueapme.com
Web: www.ueapme.com/pressroom